

Conformité et améliorations

1) La mise en conformité de l'établissement

Mise en conformité électrique (poste de distribution unique, armoires, alimentations).
Mise en sécurité (protection incendie, alarme, cloisons et porte CF, désenfumage des escaliers...).

Confort thermique selon RT 2005 (remplacement des châssis menuisés en façades, pose de brise-soleil, remplacement de la chaufferie, création de VMC).

Mise aux normes du restaurant scolaire (circuits sale-propre, local poubelle, vestiaires du personnel).

Améliorer la qualité acoustique et thermique des classes.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite (ascenseur, rampes).

Désamiantage des bordures de fenêtres.

2) Amélioration du fonctionnement du groupe scolaire

Maternelle :

Rationaliser les circulations intérieures (en fonction du plan Vigipirate, selon l'âge des élèves, éviter les croisements, supprimer les accès dangereux...).

Déplacer la cour maternelle au nord pour la protéger de la rue.

Adapter le programme établi par les utilisateurs (classes donnant sur cour, sanitaires scindés en deux plus petits...).

Élémentaire :

Optimiser les sanitaires en rez-de-chaussée.

Recréer la salle de motricité.

Aménager la cour (extension et déplacement du plateau sportif, plantations...).

Chaufferie :

Mise en conformité.

Création • Entrée du groupe scolaire :

Espaces pour vélos.

Local poubelles.

Groupe scolaire Victor Duruy

La valorisation du quartier Vernet • Clodion • Peyrestortes, inscrit dans le cadre du Plan national de rénovation urbaine (PNRU), a établi en objectif prioritaire la restructuration du groupe scolaire Victor Duruy afin de favoriser et de promouvoir un nouveau paysage urbain dans ce quartier.

La création, à la périphérie de l'école, d'une voie de liaison au Nord, d'un parc urbain à l'Ouest et d'un stade mixte football/rugby Jules Sbroglia au Nord, réclamait **l'intégration et l'accès du groupe scolaire à son nouvel environnement.**

La rénovation du « retournement » des accès de l'école, d'après les besoins exprimés par les utilisateurs, enseignants et populations, s'est traduit par :

- l'agrandissement de la cour maternelle située au Sud,
- des accès piétonniers par le parc et en voiture par une voie secondaire plus sécurisés,
- l'amélioration de la couverture du canal au Nord situé dans la parcelle de l'école,
- une liaison directe entre l'école et le stade.

Dès le début des études relatives à ces modifications des entrées du groupe scolaire, l'équipe pédagogique, la direction de l'Action éducative et de l'Enfance, la direction de la Maintenance du patrimoine scolaire relevaient la nécessité de revoir **l'agencement des salles composant ce groupe scolaire, avec leur mise en conformité, et aussi le renforcement de l'isolation thermique et de la protection solaire** de l'établissement scolaire dans son ensemble.

Caractéristiques du groupe scolaire :

Capacité d'accueil élémentaire : 212 élèves.
Capacité d'accueil maternelle : 150 élèves.
Surface concernée : 2 862 m².

Les travaux, de juillet 2009 à juillet 2010, ont permis d'effectuer une rentrée scolaire dans **un établissement rénové, fonctionnel et économe en énergie.**

PERPIGNAN

mairie-perpignan.fr

Contact presse

Sandra Cagnet • Directeur de la Communication

☎ 04 68 66 37 49

Paul Quéralt • Chargé de communication

☎ 04 68 66 34 03

Équipe de maîtrise d'œuvre :

Muriel Sattler architecte ■ Françoise Loeve architecte déléguée.
Coordination Catalane ■ Soulas ■ Pépin ■ BE2T ■ Véritas ■
Socotec économiste, bureaux d'études techniques.

Entreprises ayant réalisé les travaux :

BPM, Réal bat, Isobat, SPM, Quinta, Serrurerie du Vallespir, Afonso, Garcia 66, Ferrer, Martinez, Otis, Berta, Eteg, TP66, Spie.

Montant prévisionnel de l'opération
(travaux + honoraires) : 1 273 736 € TTC
Financement : ÉTAT/ANRU : 372 381 €

Accueil de loisirs sans hébergement maternel

Victor Duruy

Ville de Perpignan

Gestionnaire : fédération Languedoc-Roussillon Léo Lagrange

Les travaux engagés dans le cadre du PNRU sur l'école Duruy ont également concerné l'accueil de loisirs maternel Victor Duruy et ont permis de répondre aux attentes formulées par la commission communale de sécurité et par les services de la protection maternelle et infantile en matière d'accueil de jeunes enfants.

Les travaux nécessaires ont été réalisés en deux étapes

■ Une première tranche de travaux de mise en conformité des ouvertures de l'accueil de loisirs sans hébergement a eu lieu durant l'été 2009. L'ensemble des fenêtres et des portes extérieures ont été remplacées.

■ La seconde tranche s'est poursuivie durant l'été 2010 par le remplacement des sols et pose de peintures sur les murs intérieurs et extérieurs du bâtiment. Durant ces deux périodes, l'accueil de loisirs maternel a été délocalisé dans les locaux de l'école maternelle du Pont-Neuf.

L'impact sur le quartier auprès des familles

Installé dans les anciens logements de fonction des enseignants, l'accueil de loisirs maternel, ouvert les mercredis, samedis et vacances, a su mettre en œuvre un projet partagé avec l'école. Bien que le financement des travaux n'ait pas été intégré initialement au programme de rénovation du groupe scolaire, les moyens ont été réunis par la Ville pour assurer une rénovation modeste mais efficace dans le rendu final.

Malgré les délocalisations nécessaires liées aux travaux et les quelques désagréments subis par les utilisateurs, les familles expriment leur satisfaction de bénéficier de locaux rénovés pour leurs enfants. L'équipe d'animation et les enfants retrouvent une nouvelle motivation pour participer à leur niveau à l'embellissement de l'environnement de la structure.

Détails des interventions du groupe scolaire

Victor Duruy

Espaces extérieurs dans emprise :

- réfection partielle des cours,
- démolition de la clôture sur rue,
- déplacement du parking enseignants,
- création d'un parvis d'entrée,
- création de préaux,
- clôtures.

Espaces extérieurs hors emprise :

- réaménagement de la rue Carol,
- création d'un espace piéton en continuité avec le futur Jardin Bartholdi.

École maternelle :

- réaménagement de l'accès section des petits,
- escalier remplacé par une rampe,
- création d'une coursive au Nord sur la cour,
- modification d'ouvertures au Nord pour accès direct sur coursive (classe 1, 2, 4 et section des petits),
- modification de cloisonnement (classe 1 et sanitaires),
- modification affectation salle des maîtres pour création d'une salle de repos supplémentaire en face de la classe 1, section des moyens,
- aménagement du hall d'entrée avec accès sur coursive,
- pose de brise-soleil en façade Sud,
- modification de l'alarme incendie,
- espaces extérieurs : redistribution de l'espace sur la rue pour élargir le trottoir, éloigner les voitures, isoler les bâtiments.

École élémentaire :

- cloisonnement de la salle de motricité,
- réfection du hall d'entrée et des circulations,
- création d'un sanitaire pour handicapés,
- pose de brise-soleil en façade Sud,
- modification de l'alarme incendi,
- préau entre primaire et cantine agrandi jusqu'à l'entrée.

Restaurant scolaire :

- création d'un vestiaire et modification accès, mise aux normes des circuits propre-sale et modification des ouvertures,
- réfection des locaux : préparation et plonge,
- mise en place d'une VMC.

Chaufferie :

- modification des réseaux secondaires,
- alimentation du gaz depuis le compteur.